



Terrain agricole

Par linky

Bonjour,
j'ai héritée d'un terrain de mes parents qui tenaient une petite ferme suite a leur décès.
Je m'aperçois aujourd'hui que je n'en suis pas la seule propriétaire .Comment est ce possible car il n'y a qu'un n° de parcelle. Ma recherche auprès de la Mairie n'indique rien sur le ou les propriétaires. On m'a juste remis un N° de bon.
Je vous remercie.

Par Burs

Bonjour,
Il doit s'agir d'un BND (bien non délimité) Il y a donc un ou plusieurs proprio dont vous. La Commune n'a généralement pas accès à ces informations, il faut vous adresser au cadastre de votre département avec la feuille que l'on a du vous remettre en Mairie pour obtenir le nom des autres personnes propriétaires.

Par vivi2501

bonjour

"

Le plan cadastral est consultable par tous, propriétaire ou non. Pour ce faire vous pouvez adresser un courrier à la commune ou au centre des impôts foncier dont dépend la parcelle cadastrale."

Par linky

Merci Burs.

Je n'ai jamais vue mes parents travailler ce terrain, je n'ai donc pas plus d'informations sur ce terrain . Comment est ce possible qu'il ne m'appartienne pas entièrement?

Par vivi2501

ce terrain agricole était-il en location ? le notaire avait peut-être oublié d'informer vos parents qu'ils en étaient propriétaires ? je connais un vieux monsieur qui a appris par son notaire qu'il était propriétaire d'un petit terrain agricole des dizaines d'années après la mort de ses parents !

Par Burs

Ce n'est pas courant effectivement, cela date généralement du temps de l'ancien cadastre Napoléonien. Néanmoins lisez bien votre acte de propriété, il donne des informations sur la partie qui vous reviens et vous permettra de le délimiter par un bornage. Si il n'y a qu'un autre proprio, il sera plus facile de définir votre surface.

Par linky

Merci pour vos retours. Je vais me rendre au service du cadastre avec mes papiers pour connaitre le ou les autres propriétaires.

à vivi : Non il n'était pas en location mais à l'abandon depuis quelques années.

Par Al Bundy

Bonjour,

j'ai héritée d'un terrain de mes parents qui tenaient une petite ferme suite a leur décès.

Je m'aperçois aujourd'hui que je n'en suis pas la seule propriétaire .Comment est ce possible car il n'y a qu'un n° de parcelle

Le nombre de propriétaires est totalement indépendant de la numérotation cadastrale.

Comment avez-vous constaté qu'il existe plusieurs propriétaires ? Que dit votre notaire ?

Le plan cadastral est consultable par tous, propriétaire ou non. Pour ce faire vous pouvez adresser un courrier à la commune ou au centre des impôts foncier dont dépend la parcelle cadastrale.

Le plan cadastral peut être consulté par n'importe qui sur le site www.cadastre.gouv.fr, il n'est donc pas nécessaire de faire une demande écrite.

Par contre les informations relatives aux propriétaires doit faire l'objet d'une demande écrite.

Par isernon

bonjour,

pour connaître le ou les propriétaires du terrain, il faut faire la demande au service de la publicité foncière qui gère le fichier immobilier, alimenté notamment par les actes authentiques des notaires.

salutations

Par Nihilscio

Bonjour,

Comme les informations que possède le cadastre sur les propriétaires proviennent du service de la publicité foncière, ce dernier donnera exactement les mêmes noms que le premier. Quant aux adresses des propriétaires, celles du cadastre sont tenues à jour au contraire de celles conservées par le service de la publicité foncière.